

Mécanisme international de l'ONU appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

Attaché de presse / porte-parole, P-3

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 16 octobre 2019
DATE DE PUBLICATION : 17 septembre 2019
UNITÉ ADMINISTRATIVE : Greffe/Bureau chargé des relations extérieures
LIEU D'AFFECTATION : La Haye
RÉFÉRENCE DU POSTE VACANT : 19-PUB-RMT-123267-R-THE HAGUE (R)

Valeurs fondamentales de l'ONU : intégrité, professionnalisme, respect de la diversité

Place dans l'organigramme et rapports hiérarchiques

Le poste est à pourvoir au sein du Bureau chargé des relations extérieures du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux (le « Mécanisme »), à la division de La Haye. Le titulaire du poste travaille sous la supervision directe du fonctionnaire chargé des relations extérieures.

Fonctions et responsabilités

- Le titulaire du poste est le porte-parole du Président, des Chambres et du Greffe à La Haye ; avec l'autorisation du Président et/ou du Greffier, il accorde à tous les médias des entretiens officiels en personne ou par écrit et leur communique des informations d'ordre général non officielles.
- Il construit un solide réseau de relations, fait office de principal interlocuteur des représentants des médias et des journalistes.
- Il surveille les communications externes du Mécanisme ainsi que les évolutions importantes dans le domaine juridique et dans d'autres domaines ; il communique des informations pertinentes au public.
- Il est chargé de la préparation et de la publication en temps opportun des communiqués de presse, des points de presse, des annonces, etc., ainsi que d'autres informations destinées à la presse et au public pour la division de La Haye, y compris sur le site Web du Mécanisme et sur les réseaux sociaux. Il publie des communiqués de presse et d'autres documents d'information à l'intention du public et fournit un appui à la division d'Arusha en la matière.
- Il aide à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie en matière de relations extérieures du Mécanisme en identifiant les messages-clés à promouvoir, les publics cibles et les canaux de communication efficaces, y compris les plateformes de médias sociaux, en évaluant l'efficacité des approches choisies.
- Il gère la plateforme de communication interne (Tribunet) et met à jour ses contenus.
- Il gère le personnel et l'exécution des tâches de l'Unité des médias, de la bibliothèque de La Haye et du programme de visites de groupe, il attribue et délègue du travail.
- Il met au point, édite et prépare des produits adaptés aux médias, y compris du matériel d'information publique, des brochures, des bulletins d'information, des campagnes audiovisuelles et sociales, des dossiers d'information pour les médias, etc. et crée des canaux de diffusion.
- Il donne des orientations aux hauts responsables et aux cadres supérieurs sur la stratégie médiatique et les prépare aux questions pouvant être posées au cours des interviews.
- Il est soucieux de préserver la cohérence de la stratégie en matière de relations extérieures et de la politique de communication du Mécanisme.
- Il passe en revue les informations publiées par les médias, assure la diffusion interne des articles ou reportages importants consacrés au travail du Mécanisme et donne suite à toute représentation tendancieuse ou erronée des activités du Mécanisme.
- Il gère l'accès des médias au Mécanisme et veille à ce que les médias disposent de facilités pour pouvoir rendre compte des travaux du Mécanisme, au quotidien comme à l'occasion des grands événements.
- Il organise les réunions diplomatiques, les conférences et autres événements publics du Mécanisme, y compris les conférences de presse à l'intention des principaux responsables du Mécanisme ; il organise des missions de travail pour les hauts responsables du Mécanisme en ex-Yougoslavie.
- Il représente le Mécanisme dans le cadre d'allocutions publiques internes et externes, de tables rondes, de séminaires et de conférences.
- Il assure la liaison avec les représentants du corps diplomatique, des milieux universitaires, des organisations non gouvernementales, des associations de victimes et d'autres organisations internationales.
- Il remplace le fonctionnaire chargé des relations extérieures dans l'exercice de ses fonctions, y compris sur les questions de fond, les questions administratives et les questions relatives au personnel.

Compétences

- **Professionnalisme** — Le titulaire du poste tire fierté de son travail et de ses réalisations ; il fait preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet ; il apporte à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité voulus pour être en mesure d'honorer les engagements contractés, de tenir les délais impartis et d'obtenir les résultats
-

Mécanisme international de l'ONU appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

escomptés ; il agit pour des motifs professionnels plutôt que personnels ; il persévère face aux obstacles et aux difficultés ; il garde son calme dans les situations de crise.

- **Aptitude à la communication** — Le titulaire du poste s'exprime avec clarté et efficacité, à l'oral comme à l'écrit ; il est à l'écoute des autres, s'efforce de bien les comprendre et sait réagir comme il faut ; il n'hésite pas à demander des éclaircissements et se montre ouvert au dialogue ; il adapte le langage, le ton, le style et la présentation au public auquel il s'adresse ; il est soucieux de partager l'information avec les intéressés et les tient au courant.
- **Souci du client** — Le titulaire du poste considère tous les bénéficiaires des services comme des « clients » et cherche à voir les choses de leur point de vue ; il établit et entretient des partenariats fructueux avec eux en gagnant leur confiance et leur respect ; il identifie les besoins des clients et leur propose des solutions appropriées ; il suit l'évolution de la situation des clients, sur le plan intérieur et extérieur, afin de rester informé et d'anticiper les problèmes ; il tient les clients informés de l'avancement des projets ; il respecte les délais de livraison des produits ou de prestation des services.

COMPÉTENCES EN MATIÈRE D'ENCADREMENT

- **Qualités de dirigeant** – Le titulaire du poste sert de modèle à son entourage ; il arme chacun des membres de son équipe des atouts nécessaires pour atteindre les objectifs visés ; il s'emploie avec dynamisme à mettre au point les stratégies opérationnelles requises ; il établit et entretient des relations très diverses afin de comprendre les besoins et de s'assurer des appuis ; il anticipe les conflits et s'efforce de les résoudre à l'amiable ; il s'investit dans le changement et le progrès ; il ne se cantonne pas dans le statu quo ; il a le courage de prendre des décisions impopulaires ; il conduit l'action et intègre les enjeux d'égalité des sexes et s'assure que les femmes et les hommes du service participent sur un pied d'égalité à tous les aspects du travail.
- **Sûreté de jugement/apptitude à décider** – Le titulaire du poste dégage les principaux éléments des situations complexes et va droit au cœur du problème ; il recueille toute l'information nécessaire avant de prendre une décision ; il réfléchit aux conséquences, positives et négatives, que peuvent avoir les décisions avant de les prendre ; il ne prend de décisions qu'après en avoir mesuré les conséquences pour autrui et pour l'institution ; il ne propose de lignes d'action ou ne formule de recommandations qu'en toute connaissance de cause ; il vérifie les hypothèses en les confrontant aux faits ; il s'assure que les dispositions envisagées répondent aux besoins exprimés ou implicites ; il sait prendre des décisions douloureuses quand les circonstances l'exigent.

QUALIFICATIONS

Formation

Diplôme universitaire supérieur en études internationales (sciences politiques, relations internationales, journalisme, médias / communication) ou dans un domaine apparenté. Un diplôme universitaire de premier cycle conjugué à deux (2) années d'expérience professionnelle adaptée peut être envisagé au lieu d'un diplôme supérieur.

Expérience professionnelle

Au moins cinq (5) années d'expérience, assortie d'une progression des responsabilités, de préférence en tant que journaliste, porte-parole ou responsable de l'information dans un cadre international. Une capacité avérée de communiquer efficacement, à l'oral et à l'écrit, et d'interagir avec les médias ; une expérience de la prise de parole en public et de la présentation ; une connaissance de l'utilisation des médias sociaux et de la gestion des nouveaux médias et des campagnes de publicité audiovisuelle sont également requises.

Connaissances linguistiques

L'anglais et le français sont les deux langues de travail du Mécanisme. Pour le poste annoncé, la maîtrise de l'anglais à l'oral comme à l'écrit est indispensable. La connaissance pratique du français et/ou du bosniaque/croate/serbe est un atout.

Méthode d'évaluation

Les candidats sélectionnés pourront être invités à passer une épreuve technique suivie d'un entretien visant à déterminer leurs compétences.

Remarque importante :

La nomination à ce poste est limitée au Mécanisme. Le contrat du candidat retenu sera d'une durée limitée conformément au financement prévu initialement pour le poste. Le renouvellement du contrat dépend de la prorogation du mandat et/ou des fonds disponibles. Les Tribunaux internationaux n'étant pas intégrés au Secrétariat, les membres du personnel de l'ONU qui y travaillent sont affectés ou détachés par leur département ou leur service d'origine. La nomination des membres du personnel de l'ONU est soumise à l'autorité du Secrétaire général. Les membres du personnel sont censés assumer périodiquement de nouvelles fonctions, conformément aux règles et procédures en vigueur, et peuvent à cet effet être redéployés par le Secrétaire général sur d'autres postes dans toute l'Organisation selon l'évolution des besoins et des mandats.

Mécanisme international de l'ONU appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

Le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies est résolu à atteindre l'objectif de parité hommes-femmes dans son personnel. Les femmes sont vivement encouragées à envoyer leur candidature.

REMARQUE À L'ATTENTION DES CANDIDATS DÉJÀ PRÉSÉLECTIONNÉS

Les candidats présélectionnés doivent manifester leur intérêt et faire part de leur disponibilité pour les postes vacants en soumettant une version mise à jour de leur notice personnelle et une lettre de motivation.

Gratuité :

L'ONU NE PERÇOIT DE FRAIS À AUCUN STADE DU RECRUTEMENT (CANDIDATURE, ENTRETIEN, TRAITEMENT, FORMATION OU AUTRE). ELLE NE S'INTÉRESSE PAS AUX INFORMATIONS BANCAIRES.

Considérations générales

Aux termes du paragraphe 3 de l'article 101 de la Charte des Nations Unies, la considération dominante dans le recrutement du personnel doit être la nécessité d'assurer à l'Organisation les services de personnes possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité. Aucun candidat ne sera pris en considération par l'ONU s'il s'est rendu coupable de violation du droit international des droits de l'homme ou du droit international humanitaire, d'exploitation sexuelle, d'atteinte sexuelle ou d'infraction autre qu'une infraction mineure au code de la route, ou s'il existe des motifs raisonnables de croire que le candidat a été impliqué dans la commission de l'un de ces actes. L'expression « exploitation sexuelle » désigne le fait de profiter ou de tenter de profiter d'un état de vulnérabilité, d'un rapport de force inégal ou de rapports de confiance à des fins sexuelles, y compris mais non exclusivement en vue d'en tirer un avantage pécuniaire, social ou politique. L'expression « atteinte sexuelle » désigne toute intrusion physique à caractère sexuel commise par la force, sous la contrainte ou à la faveur d'un rapport inégal, ou la menace d'une telle intrusion.

Sera dûment prise en considération l'importance d'un recrutement effectué sur une base géographique aussi large que possible. Aucune restriction ne sera imposée par l'ONU à l'accès des hommes et des femmes, dans des conditions égales, à toutes les fonctions, dans ses organes principaux et subsidiaires. Le Secrétariat de l'ONU est un espace non-fumeurs.

Les candidats sont priés de suivre attentivement toutes les consignes disponibles sur la plateforme de recrutement en ligne Inspira. Pour des informations plus détaillées, ils ou elles peuvent consulter le manuel d'instructions pour le candidat, en cliquant sur le lien hypertexte « Manuels » sur le côté supérieur droit de la page d'accueil de leur compte Inspira.

Les candidatures feront l'objet d'une évaluation et d'un examen préalables sur la base des informations soumises conformément aux critères d'évaluation de l'avis de vacance de poste et aux dispositions législatives internes applicables de l'Organisation des Nations Unies, notamment la Charte des Nations Unies, les résolutions de l'Assemblée générale, le Statut et le Règlement du personnel, les textes administratifs et les directives. Les candidats doivent fournir des informations exhaustives et précises conformément aux instructions fournies sur la plateforme Inspira. Une fois la candidature envoyée, aucune modification, suppression ou révision, ni aucun ajout ou changement ne pourra être fait. Il sera procédé à une vérification des références des candidats faisant l'objet d'une attention particulière pour s'assurer de l'exactitude des renseignements qu'ils ont fournis dans leur candidature.

L'avis de vacance de poste publié sur le portail Carrières sera retiré à 23 h 59 (heure de New York) à la date limite pour le dépôt des candidatures.

COMMENT POSTULER :

Les candidatures doivent être présentées sur Inspira, le portail de recrutement de l'ONU. Le Mécanisme ne peut prendre en compte les candidatures qui lui sont adressées par courriel.

Adresse du site pour les candidats internes : <https://inspira.un.org>

Adresse du site pour les candidats externes : <https://careers.un.org>
